



Prime de juin à la tête du client : la direction suspend la procédure, à nous d'obtenir son abandon définitif et une augmentation générale des salaires qui suive la hausse des prix

Mercredi 4 septembre, lors d'une réunion avec la municipalité et l'administration, **les syndicats ont appris que la mise en œuvre du montant variable du CIA (la prime de juin) était suspendue et qu'elle n'aurait pas lieu en 2025.**

Ainsi, la prime versée en juin 2025 sera identique à celle qui a été versée en 2024.

Ce premier recul de la municipalité et de la direction générale est la conséquence des mobilisations des agents avec 2 rassemblements devant l'Hôtel de Ville lors des derniers conseils municipaux et une pétition signée par plus de 1 000 agents. Il est aussi la conséquence du refus de nombreux collègues encadrants de faire le sale boulot demandé par la direction. Beaucoup ont fait part de leur mécontentement et de leur refus de trier leurs agents et d'avoir à être responsables de la mise en œuvre de montants variables qui auraient évidemment créé des tensions dans les services.

Mais même si la direction et la municipalité ont cédé du terrain, rien n'est encore gagné car elles veulent tout de même faire passer leur mesure en 2026.

Après ce premier succès, nous devons donc continuer à agir pour que leur projet soit remis là où est sa place : à la poubelle !

Ce dont nous avons besoin ce n'est pas de quelques euros en plus à la tête du client, ce qu'il nous faut c'est une augmentation générale des salaires qui suive la hausse des prix !

C'est pour cela que nous réclamons une augmentation générale de 400 € nets par mois afin de faire face à l'explosion des prix subie depuis bientôt 3 ans. Cette augmentation de 400 € nets a été votée en Assemblée Générale par les agents présents et c'est la somme qui correspond à ce dont nous aurions besoin pour faire face à toutes les hausse de prix de l'alimentation, de l'énergie, des assurances, des loyers...

Cette augmentation ne tombera pas du ciel, ni d'un bon gouvernement, nous ne pourrons l'obtenir que par la mobilisation collective et une lutte déterminée que nous devons préparer. La journée de grève et de manifestation interprofessionnelle du mardi 1^{er} octobre prochain peut être une première étape de cette lutte nécessaire.